



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 22 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 16 juin 2023

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur David HAEGY
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Catherine VICTOR
Monsieur François DESEILLE	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Danielle JUBAN	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Madame Céline RENAUD	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Madame Laurence GERBET	Monsieur Cyril GAUCHER
	Madame Stéphanie MODDE	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

Membres absents :

Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Madame Catherine VICTOR
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Madame Catherine GOZZI pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC

Rapport annuel d'activité 2022 du Contrat de partenariat public privé des bus hybrides dijonnais

Vu les articles L.1411-3 du CGCT et L3131-5 du CCP,

Vu le rapport annuel communiqué par le titulaire du contrat de partenariat (Société des Bus Hybrides Dijonnais) pour le financement, la réalisation, la fourniture et la maintenance partielle de bus hybrides pour la Communauté Urbaine passé avec le Grand Dijon le 31 mai 2012.

Il est précisé que le rapport doit être transmis par le titulaire du contrat dans les quatre mois suivant la période retracée par le rapport. Dijon métropole a reçu le rapport le 25 avril 2023.

Ce rapport comprend des données économiques et comptables :

- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- la liste des opérations de maintenance courantes valorisées effectuées au cours de l'exercice,
- la liste des opérations de Gros Entretien Renouvellement (GER) effectuées sur l'exercice et suivi du compte GER prévu à l'article 13.3.

Sur les comptes au 31 décembre 2022, il n'a été constaté d'impact de la crise sanitaire et économique ni sur le niveau du chiffre d'affaires, ni sur le recouvrement des créances, ni sur la trésorerie.

Il est à noter que le 14 mai 2022, l'Access'Bus GX327 hybride immatriculé CR-391-WQ, châssis N°VJ1PSH00100003543 a été détruit par un incendie. Il est remplacé par un CITELIS hybride d'occasion immatriculé CH 476 QC, châssis N° VNEPSH00100305270, dont la première mise en circulation date du 12/07/2012 et totalisant 328 936 kms, intégré en lieu et place au PPP, (voir liste des véhicules mise à jour au 31/12/2022 joint au rapport annuel.). Un protocole transactionnel a été signé avec Dijon Métropole et Keolis Dijon Multimodalité en 2023 .

Il est à rappeler également que la Société Hybride des Autobus Dijonnais est depuis le 1er janvier 2021 contrôlée à 90 % par la Société BIIP et à hauteur de 10% par la Société Iveco France.

Ce rapport comprend également le suivi des indicateurs correspondants :

- aux objectifs de performance prévus au programme fonctionnel,
- à la part d'exécution du contrat confiée à des PME et à des artisans,
- aux pénalités demandées au titulaire du contrat et à celles acquittées par lui.

Quelques indicateurs pour l'année 2022 :

En 2022, les 41 bus hybrides standards ont parcouru en moyenne 51 672 km, contre 52 782 km en moyenne pour les 61 bus hybrides articulés, et ce, depuis le début du contrat. Les véhicules sont équipés de la nouvelle solution « ultracaps ».

Taux de disponibilité mensuel de la chaîne de traction :

Mois	Objectif	Résultat
Access Bus GX 327 véhicule standard	98,00%	99,91%
Access Bus GX 427 véhicule articulé		99,74%

Consommation (mesures effectuées selon le protocole d'essai des mesures de consommation) :

Type de matériel	Objectif	Mesuré
Access Bus GX 327	37 litres/100	34,10 litres/100
Access Bus GX 427	45 litres/100	40,91 litres/100

Même si les consommations sont inférieures à l'année précédente, elles restent dans les valeurs d'engagement (+/- 5% des objectifs).

Enfin, les niveaux d'émissions sonores extérieurs et intérieurs des véhicules sont globalement conformes aux engagements, en statique comme en dynamique.

La part d'exécution confiée à des PME et artisans au 31 décembre 2022, sur l'ensemble de l'exercice, s'élève à 27,4%, pour un objectif contractuel fixé à 8%.

Le rapport dans son intégralité est joint en annexe.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de prendre** acte de la présentation de ce rapport.

SCRUTIN	POUR : 83	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN